

**177<sup>e</sup> TABLE RONDE NATIONALE  
TECHNIQUE ET JURIDIQUE**

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la 177<sup>e</sup> Table Ronde Nationale Technique et Juridique qui se déroulera à PARIS le :

**Vendredi 03 février 2023**

**14 :00 / 18 :00**

**Lieu :** **Société Française des Architectes (SFA)**  
247 Rue Saint-Jacques – 75005 PARIS - RER B « Luxembourg » (sortie rue abbé de l'épée),

**Avec pour thème :**

**TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE  
LES TECHNIQUES DE STABILISATION ET LES RISQUES ASSOCIÉS**

**Public concerné :** architecte, expert, ingénieur, avocat, magistrat, professionnels du bâtiment

**Présentation :**

La connaissance géotechniques des sols permet le dimensionnement des ouvrages et le choix entre les différentes techniques de stabilisation des sols par les ouvrages d'infrastructure. Le sujet sera ici abordé de façon pratique, et sera illustré par l'exposé de sinistres rencontrés en expertise.

**Intervenants :**

- **M. Amar DHOUIB**, Ingénieur docteur en géotechnique, maître de conférence des université  
Expert près la Cour d'appel de Versailles
- **M. Arnaud BURY**, Ingénieur, Spécialiste technique national structure béton à l'APAVE

**Programme :**

1. Initiation à la géotechnique appliqué aux projets de construction
  - Bâisseurs et sols
  - Sols : définition, identification et classification
  - Essais en laboratoire et in situ
  - Lecture d'un rapport de sol
  - Missions géotechniques normalisées
  - Travaux d'infrastructure, Talutage et soutènement
2. Les points sensibles concernant les travaux d'infrastructure
  - Stabilité des parois périphériques lors des phases provisoires
  - Prise en compte de l'agressivité du sol
  - Interactions avec la structure intérieure, les mitoyens, les eaux d'infiltration et la nappe

---

A la lueur de l'expérience des intervenants, nous instituerons un débat avec la salle.

Une attestation validant 4 h de présence à cette formation sera délivrée à la fin de la journée.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons, Maître, Madame, Monsieur, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'organisateur de la table-ronde

Pascal MEIGNEN, architecte dplg, expert de justice

---

**FICHE D'INSCRIPTION**  
**ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION**  
**177<sup>e</sup> Table Ronde Nationale Technique et Juridique**

**TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE**  
**LES TECHNIQUES DE STABILISATION ET LES RISQUES ASSOCIÉS**

**Intervenants :**

- **M. Amar DHOUB,** Ingénieur docteur en géotechnique, maître de conférence des universités  
Expert près la Cour d'appel de Versailles
- **M. Arnaud BURY,** Ingénieur, Spécialiste technique national structure béton à l'APAVE

**Date :** **Vendredi 03 février 2023, de 14h à 18h**

**Lieu :** **c/ Société Française des Architectes (SFA)**  
**247 Rue Saint-Jacques – 75005 PARIS**

NOM et Prénom du participant : .....  
En qualité de : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tel : ..... Courriel : →

**Inscription obligatoire par @ :** [cneaf.experts@gmail.com](mailto:cneaf.experts@gmail.com)

**Avec, soit règlement par virement (RIB du CNEAF en pièce jointe), soit par chèque remis sur place (libellé à l'ordre du CNEAF) avec copie du chèque renvoyé avec l'inscription.**

**L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du règlement ; NOMBRE DE PLACES LIMITE**

- Membre du CNEAF à jour de la cotisation 2022 ..... **0 €**
- Autres..... **80 €**
- Magistrat ..... **INVITÉ**

(Association loi de 1901, le CNEAF ne récupère pas la TVA)

Attestation comptable :

Chèque n° ..... Banque : ..... reçu le ..... / 2022  
Association loi de 1901, le CNEAF ne récupère pas la TVA.

**Ce coupon vaudra attestation comptable**

**ATTESTATION DE FORMATION**

Je, soussigné Philippe WITT, Président du Collège National des Experts Architectes Français, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de **4 heures**.  
En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.

Fait à Paris, le

Philippe WITT  
Président du CNEAF

*Cette attestation est remise à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet de l'organisme formateur et de la signature du responsable de formation. Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales.*